

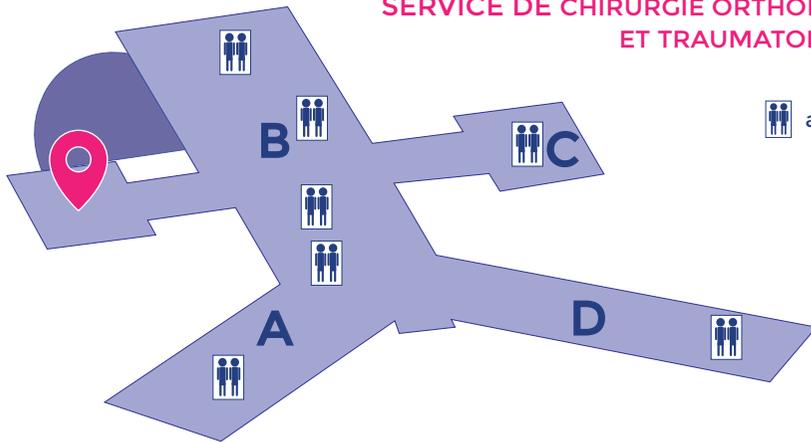
ORGANISER

Votre Prise en Charge Après L'hospitalisation

Service de chirurgie
orthopédique et
traumatologique
HÔPITAL AMBROISE-PARÉ

HÔPITAL AMBROISE-PARÉ SERVICE DE CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE 1^{er} étage

 ascenseurs



9, avenue Charles de Gaulle
92104 Boulogne cedex



01 49 09 50 00



Ligne 9 : station Marcel Sembat
puis bus 123 arrêt Ambroise-Paré

Ligne 10 : station Porte d'Auteuil
ou Boulogne Jean-Jaurès puis
bus 123 arrêt Ambroise-Paré



Paris-Banlieue : 52, 72, pc,
arrêt "Porte d'Auteuil" puis bus 123

Paris-Banlieue : 52, 72, pc,
arrêt "Porte d'Auteuil" puis bus 123

Banlieue : 123, 241
arrêt "Porte d'Auteuil"



Périphériques intérieur et extérieur
sortie Porte d'Auteuil

Les visiteurs et consultants
doivent stationner à l'extérieur
de l'établissement.

Madame, Monsieur,

Vous êtes ou allez être hospitalisé(e) dans le service de chirurgie orthopédique et traumatologique de l'hôpital Ambroise-Paré. Il est indispensable que les soins et la récupération fonctionnelle se poursuivent après votre sortie de l'hôpital. Nous devons donc, ensemble (nous, vous et votre entourage) choisir et organiser votre prise en charge après votre hospitalisation. Nous organiserons ensemble, soit le retour à domicile, soit une hospitalisation dans un service de soins de suite et de réadaptation. Il est important d'anticiper au maximum une éventuelle demande de place en centre de rééducation ou de convalescence.

Le retour à domicile sera privilégié pour les patients ne vivant pas seuls. Pour une chirurgie identique, les résultats sont aussi bons que ceux obtenus après une hospitalisation en centre de rééducation. Avec l'aide du service social et en fonction de vos besoins tant médicaux que sociaux, nous pouvons organiser à votre domicile les soins infirmiers et/ou la kinésithérapie et/ou la livraison de plateaux repas, et si votre état le justifie, une hospitalisation à domicile. En cas d'impossibilité de retour à domicile (chez vous, dans votre famille ou chez des proches) nous ferons une demande de place dans des services de soins de suite et de réadaptation. Cette demande est faite auprès de plusieurs services situés dans un périmètre géographique autour de votre domicile.

Si vous avez des préférences nous les transmettrons, mais malheureusement nous ne pourrons pas toujours répondre à celles-ci en raison du nombre limité de lits disponibles dans ces centres. Nous devons choisir avec votre accord, la meilleure solution pour vous.



Notre activité chirurgicale est très importante. L'hôpital Ambroise-Paré est le premier centre d'urgence chirurgicale des Hauts-de-Seine, et le premier centre d'Ile-de-France pour le traitement des fractures du col du fémur du sujet âgé. Une gestion la plus efficace possible de nos lits nous est imposée pour nous permettre d'accueillir d'autres patients urgents ou non, comme vous-même l'avez été, avec le souci permanent d'une qualité de soins optimale. Tous les jours, nous sommes obligés de transférer des patients dans d'autres structures par manque de place. Il est bien entendu que notre priorité restera toujours la qualité des soins, mais par esprit de solidarité, nous devons mettre en place les solutions qui permettent de libérer le plus rapidement possible des lits permettant d'accueillir des patients, qu'il s'agisse d'une urgence ou d'une chirurgie programmée.

Contacts du service social

Pour les patients déjà hospitalisés :

Rebecca ROUSSEL : 01 49 09 55 73

Hélène BOURGADE : 01 49 09 52 94

Pour les futurs hospitalisés (chirurgie programmée) :

Nicole MARAUD : 01 49 09 52 76

Je suis sûr que nous pourrons compter sur votre compréhension et celle de vos proches.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pr. Philippe Hardy,
Chef du service de chirurgie
orthopédique et traumatologique
Hôpital Ambroise-Paré